



## Ordonnance de télécom CRTC 2006-275

Ottawa, le 16 octobre 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	27 27A	le 14 août 2006 le 28 août 2006
Bell Canada	6977 6977A	le 14 août 2006 le 28 août 2006
TELUS Communications Company	433 (TCQ)	le 14 septembre 2006
TELUS Communications Company	234	le 14 septembre 2006

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*